

UP _____

Paroisse _____

Église _____

Date _____

Heure _____

CHECK-LIST - Mise en œuvre plan-cadre de protection

1. Préparatifs / aménagement des églises et chapelles (sacristines/sacristains/concierges)

- 1.1 Les bénitiers aux entrées restent vides jusqu'à nouvel ordre (2b).
- 1.2 L'affiche des règles d'hygiène et de distance de l'OFSP est placée dans des endroits bien visibles à l'extérieur et à l'intérieur (portes, panneaux d'affichage etc.) (1a).
- 1.3 Les informations actuelles de l'unité pastorale sont affichées à l'extérieur de l'église.
- 1.4 Les portes permettant l'accès à l'église doivent être clairement signalées et les autres portes fermées avec un marquage bien visible. Il ne faut pas les fermer à clé pour des raisons de protection incendie (1b).
Proposition de mise en œuvre :
Afficher à l'extérieur "utiliser uniquement la porte principale".
- 1.5 Marquer le sol devant la porte d'entrée, à l'extérieur de l'église, avec du ruban adhésif (pour l'extérieur) tous les 2 mètres = distance à respecter en cas d'affluence avant le début de la célébration et pendant la désinfection des mains.
- 1.6 Devant l'église : diriger les fidèles vers la porte d'entrée maintenue ouverte (éviter de toucher les poignées), et veiller au maintien des distances en cas d'affluence et compter le nombre de personnes accueillies. Une personne de "contrôle" protégée (①) y veille (2c).
- 1.7 Si possible devant l'église sinon à l'entrée : Du désinfectant pour les mains est à disposition à la porte d'entrée ouverte. Une personne de "contrôle" protégée (②) actionne le spray de liquide hydroalcoolique pour chaque participant (2d).
- 1.8 Fermer l'accès à la tribune (seul l'organiste y accède et, si l'espace est suffisant, d'autres musicien-ne-s) (1c).
- 1.9 Fermer une rangée de bancs sur deux, voire sur trois (corde, ruban jaune à l'entrée de la rangée) afin de garantir la règle des 2 mètres (1f).
- 1.10 Les places utilisables sont clairement désignées (coussins, post-it, etc.). Les places n'ont pas de vis-à-vis, ni sur la rangée de devant, ni sur celle de derrière. Il faut prévoir 4 m² par personne au minimum ; les membres d'une même famille s'assoient côte à côte, ils peuvent occuper l'espace entre deux places marquées. Au maximum, l'église ne peut être remplie qu'à un tiers de sa capacité maximale normale (1f/2e). Une ou deux personnes de "contrôle" protégées (③ év. ④) placent les personnes et régulent l'arrivée de familles ou de couples.
- 1.11 Enlever et stocker les livres de chants à l'écart (1e/4c).
- 1.12 Marquer le sol de la nef avec du ruban adhésif tous les 2 mètres = distance à respecter dans la procession de communion. Devant le chœur, là où la communion est distribuée, marquer un espace d'un bon mètre (3f). (*Utiliser du ruban adhésif qui s'enlèvera facilement et sans laisser de traces même après plusieurs semaines.*)
Proposition de mise en œuvre :
Disposer une table entre le ministre de communion et le communiant pour assurer la distance.
- 1.13 Au chœur, les sièges doivent être placés à une distance suffisante (éventuellement utiliser les deux côtés et mettre les servant-e-s d'un côté et les agents pastoraux de l'autre).
- 1.14 Demander aux personnes de "contrôle" qu'elles soient là suffisamment tôt et qu'elles ne s'occupent que de cela. Une personne assure ses tâches pour toute la durée de la célébration (3g).
- 1.15 Il est recommandé de limiter le nombre d'intervenants dans les sacristies (2f).

2. Aide à la préparation du contenu de la liturgie (agents pastoraux)

- 2.1 Là où l'espace est suffisant, des servant-e-s et des lectrices/lecteurs peuvent participer (3b).
- 2.2 Au début de la célébration, il convient d'informer les fidèles des mesures particulières et de les prier de se montrer compréhensifs.
- 2.3 Renoncer pour l'instant aux parties chantées (3a).
- 2.4 Le geste de paix est supprimé. On peut le remplacer par un sourire ou un signe de tête (3d).
- 2.5 La distribution de la communion se fait sans échange de paroles. Le dialogue « Le Corps du Christ » - « Amen » est prononcé communautairement avant que l'on procède à la distribution de la communion. (3f). Pas de communion dans la bouche.
- 2.6 Lors des annonces à la fin : Indiquer la manière de quitter les lieux, de sorte que les règles de distances soient respectées (4b).
Proposition de mise en œuvre :
Sortir en commençant par derrière ou en commençant par le côté droit (selon la disposition de chaque église). But : éviter tout rassemblement et les "bouchons" à la sortie.
- 2.7 Les gestes symboliques comportant des contacts physiques avec quelque objet que ce soit sont interdits (surtout avec l'eau bénite) (5a).
- 2.8 Limiter au minimum le nombre d'agents pastoraux qui concèlèbrent.
- 2.9 Éventuellement organiser la communion aux malades (6b).

3. Travaux à faire juste avant la célébration (sacristine / sacristain)

- 3.1 Nettoyer tous les points de contact (accoudoirs des bancs, etc.) ; désinfecter les poignées de portes, les mains courantes et, selon les matériaux, les surfaces des présentoirs à lumignons, ainsi que les éventuelles installations sanitaires (2a).
- 3.2 Remplir le flacon de désinfectant placé à l'entrée.
- 3.3 Préparer au chœur du désinfectant à utiliser durant la célébration (avant l'offertoire et avant la communion) (3e/3f).
- 3.4 Préparer près des portes les paniers pour la quête (3c).
- 3.5 Devant l'église : une personne de "contrôle" protégée (❶) dirige les fidèles vers la porte d'entrée maintenue ouverte et veille au maintien des distances en cas d'affluence. Elle compte également le nombre de personnes accueillies.
Proposition de mise en œuvre :
Il existe des applications pour smartphones qui sont pratiques pour ce comptage.
- 3.6 Si possible devant l'église sinon à l'entrée : une personne de "contrôle" protégée (❷) actionne le spray de liquide hydroalcoolique pour chaque participant-e (2d).
- 3.7 Une ou deux personnes de "contrôle" protégées (❸ év. ❹) placent les personnes et régulent les places disponibles lors de l'arrivée de familles ou de couples.
- 3.8 Au cas où il faudrait refuser l'entrée à des fidèles (trop de monde), on les invitera à se rendre à une autre célébration (1g). La personne qui contrôle les entrées (❶) aura à disposition la liste des autres célébrations prévues dans les alentours.
- 3.9 Préparer les pales pour couvrir les espèces eucharistiques (pain/vin) (3e).

4. Points à discuter avec les agents pastoraux (juste avant la célébration)

- 4.1 Définir qui va où, s'assied où, etc. : respect des distances (3b).
- 4.2 Pas de geste de paix. Le remplacer éventuellement par un sourire ou un signe de tête (3d).
- 4.3 Tous les ministres de communion (prêtre, agents pastoraux, auxiliaires) se désinfectent les mains juste avant de donner la communion (3f).
- 4.4 En distribuant la communion, respecter aussi la distance latéralement.
- 4.5 La distribution de la communion se fait sans échange de paroles (3f). Pas de communion dans la bouche.

Célébrations de la Parole avec communion

4.6 Se désinfecter les mains avant d'aller chercher le ciboire au tabernacle.

Célébrations de l'eucharistie :

4.7 Se désinfecter les mains avant la préparation des dons (3e).

4.8 Couvrir les espèces avec des pales durant toute la célébration (3e).

4.9 Les concélébrants communient par intinction puis seul celui qui préside communie au calice (3e).

Proposition de mise en œuvre :

Seul le prêtre qui préside communie au calice, toutes les autres personnes communient seulement au Corps du Christ.

5. Points à discuter avec les lectrices/lecteurs et auxiliaires de communion (juste avant la célébration)

5.1 Définir qui va où, s'assied où, etc. : respect des distances (3b).

5.2 Pas de geste de paix. Le remplacer éventuellement par un sourire ou un signe de tête (3d).

5.3 Se désinfecter les mains juste avant de donner la communion (3f).

5.4 *Seul le prêtre qui préside communie au calice, toutes les autres personnes communient seulement au Corps du Christ (proposition).*

5.5 En distribuant la communion, respecter aussi la distance latéralement.

5.6 La distribution de la communion se fait sans échange de paroles (3f). Pas de communion dans la bouche.

5.7 S'il n'y a pas assez de place au chœur, la lectrice/le lecteur prend place dans l'assemblée (3b).

6. Points à discuter avec les servant-e-s (juste avant la célébration)

6.1 Garder toujours une distance suffisante à l'entrée et à la sortie.

6.2 Pas de geste de paix. Le remplacer éventuellement par un sourire ou un signe de tête (3d).

6.3 A l'offertoire, un-e seul-e servant-e apporte les offrandes (sauf s'ils sont de la même famille).

6.4 On reçoit la communion sans échange de parole (3f).

6.5 La quête à la sortie n'est pas faite par les servant-e-s. Les paniers sont mis à disposition (3c).

7. Travaux à effectuer après la célébration (sacristine/sacristain/concierge)

7.1 Ouvrir les portes à la fin de la célébration (4a).

7.2 Veiller à éviter les regroupements de personnes sur le parvis de l'église. Les directives actuelles de l'OFSP concernant les rassemblements et les manifestations doivent être respectées (1k/4b).

7.2 Nettoyer tous les points de contact (accoudoirs des bancs, etc.) ; désinfecter les poignées de portes, les mains courantes et, selon les matériaux, les surfaces des présentoirs à lumignons, ainsi que les éventuelles installations sanitaires (2a/4c). Si possible, se faire aider par les personnes de "contrôle" sollicitées (1 2 3 év. 4) depuis le début de la célébration.